

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 17/037/2004

Action complémentaire sur l'AU 221/04 (ASA 17/035/2004 du 14 juillet 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

CHINE

Wang Guofeng (h)

Li Suzhi (f)

Trois nouvelles personnes menacées :

Li Dan (h)

Pan Zhongfeng (h)

Fan Zhenbang (h)

Londres, le 9 août 2004

Wang Guofeng et Li Suzhi ont été libérés. D'après Li Suzhi, ils avaient été arrêtés pour avoir envoyé des enfants à l'école créée sur l'initiative de Li Dan – militant engagé comme eux dans la lutte contre le VIH/sida – pour les enfants dont les parents sont séropositifs ou morts du sida.

Selon les informations recueillies, Li Dan a lui aussi été interpellé, le 8 août, par des représentants des autorités locales dans le canton de Zhecheng (province du Henan) ; actuellement, il est maintenu en détention dans un lieu tenu secret. Li Dan s'apprêtait à se rendre à Shuangmiao, un village voisin, afin de rencontrer d'autres militants et des personnes séropositives ou atteintes du sida qui envisageaient de manifester contre la politique menée par le gouvernement chinois concernant l'épidémie. L'un de ses collègues, appréhendé en même temps que lui, a été rapidement remis en liberté.

Li Suzhi a déclaré à des journalistes que son mari et elle n'avaient eu droit qu'à un simple petit pain chacun en guise de repas, avec de l'eau pour seul accompagnement. Elle a affirmé qu'ils avaient tous deux perdu beaucoup de poids et étaient trop faibles pour marcher.

On connaît maintenant l'identité des deux hommes arrêtés le 9 juillet : il s'agit de Pan Zhongfeng et Fan Zhenbang. Ces militants engagés dans la lutte contre le VIH/sida sont vraisemblablement détenus dans un centre de détention du canton de Zhecheng (province du Henan). Selon certaines sources, ils sont accusés d'avoir mené un groupe de personnes dans un hôpital du Henan, cette année, et d'avoir emporté du matériel en signe de protestation contre le manque d'aide apportée aux patients atteints du sida dans cette province. On ignore s'ils ont été formellement inculpés.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en chinois ou dans votre propre langue) :

– demandez à savoir où Li Dan est détenu et exhortez les autorités à le remettre en liberté, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction prévue par la loi ;

– priez-les instamment de veiller à ce qu'il soit autorisé sans restriction à consulter un avocat, à être en contact avec ses proches et à recevoir des soins médicaux pendant toute la durée de sa détention ;

– dites-vous inquiet à l'idée que Li Dan ait été arrêté uniquement pour avoir mené des activités pacifiques et appelez les autorités à veiller à ce que tout défenseur des droits humains puisse poursuivre son action sans crainte d'être victime d'une arrestation arbitraire, d'actes de harcèlement ou d'autres atteintes à ses libertés fondamentales ;

– saluez la libération de Wang Guofeng et Li Suzhi, et déclarez-vous préoccupé, cependant, par le fait qu'ils semblent avoir été arrêtés de manière arbitraire et qu'ils n'ont pas reçu suffisamment de nourriture au cours de leur détention ;

– cherchez à connaître la nature des charges retenues contre Pan Zhongfeng et Fan Zhenbang, et dites qu'ils doivent être remis en liberté immédiatement, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction généralement reconnue comme telle ;

– priez les autorités de veiller à ce que ces deux hommes soient autorisés à s'entretenir avec l'avocat de leur choix, à être en contact avec leurs proches, à bénéficier des soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin et à recevoir nourriture et eau en quantité suffisante pendant leur période de détention.

APPELS À :

Directeur du département de la Justice de la province du Henan :

Guo Junfeng Tingzhang
Sifating, 8 Jingsilu
Zhengzhoushi 450003, Henansheng
République populaire de Chine

Fax : +86 371 590 6385

Formule d'appel : *Dear Director, / Monsieur le Directeur,*

Premier ministre de la République populaire de Chine :

Premier Wen Jiabao
Guowuyuan
9 Xihuangchenggenbeijie
Beijingshi 100032
République populaire de Chine

Fax : +86 10 6596 3374

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Maire de la ville de Shangqiu :

Mao Fenglan Shizhang
Shangqiushi Renmin Zhengfu
Zhuliangyuanqu
Quhao 0370
Shangqiushi 476000
Henansheng
République populaire de Chine

Quotidien de Shangqiu (*Shangqiu Ribao*) :

Courriers électroniques : sqrb@sqrb.com.cn

Ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 SEPTEMBRE 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*